

INFO CHANTIER

août 2026



TRAVAUX RUE JEAN-BAPTISTE VANPÉ ET AV. VICTOR ROUSSEAU

À partir du 3 août 2026, des travaux d'aménagement d'un plateau ralentisseur au croisement de la rue Vanpé et de l'avenue Kersbeek sont prévus (du n° 65 au n°73 de la rue Vanpé et du n°2 au n°4 de l'av. Kersbeek). Le projet, qui vise à sécuriser les traversées piétonnes à proximité de l'école Sainte-Alène, prévoit des extensions de trottoir, des rampes de plateau et un nouvel espace végétalisé sur un élargissement de trottoir.

A partir du lundi 10 août, des travaux de **réasphaltage et de marquage** débuteront dans la rue Vanpé et l'avenue Victor Rousseau (entre l'avenue Kersbeek et l'avenue du Globe), qui se dérouleront en trois phases :

1. **raclage** (retrait de la couche d'asphalte détériorée) et, sous le pont ferroviaire, retrait des pavés ;
2. **asphaltage** (prévu la semaine du 17 août)
3. **marquage** (prévu la semaine du 17 août) des passages piétons et d'une piste cyclable dans le sens de la montée ;

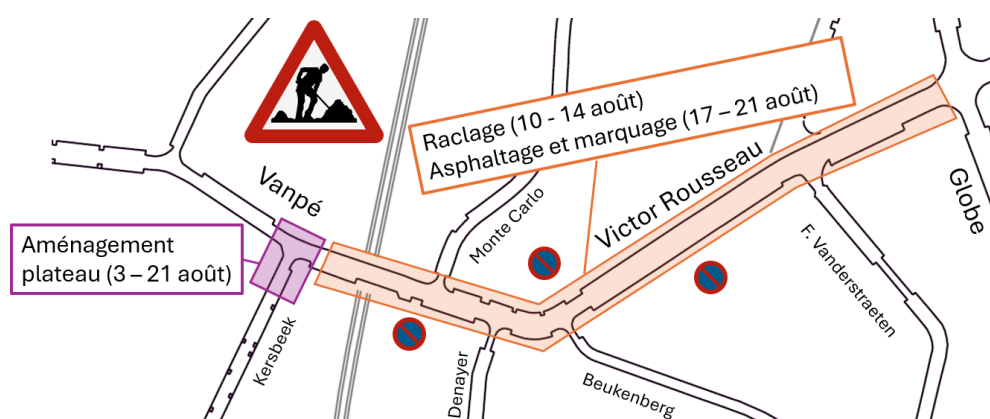
Pendant la phase de **raclage**, le **stationnement et la circulation sont interdits**, mais en fonction de l'évolution des travaux et avec l'accord des ouvriers sur place, les riverains auront régulièrement la possibilité de circuler pour accéder à leur garage. Par contre, pendant la phase de l'**asphaltage et du marquage**, le **stationnement et la circulation seront interdits**.

Si vous partez en vacances durant le mois d'août et possédez un véhicule, veuillez donc à ne pas le laisser garé dans la rue Vanpé ou l'avenue Victor Rousseau avant votre départ.

De même, durant ces trois semaines, les avenues Monte Carlo, Denayer et F. Vanderstraeten ainsi que Beukenberg deviendront momentanément des impasses et le **bus 54** sera dévié.

Ces chantiers devraient être terminés le **lundi 24 août**, **sauf en cas de conditions météorologiques défavorables**. Les panneaux de signalisation indiqueront les modifications temporaires de circulation. Ces informations seront également disponibles sur le site internet de la commune, dans la rubrique Voirie – Chantiers en cours.

Il est rappelé aux riverains qu'ils doivent sortir leurs poubelles **les jours prévus de collecte** afin de limiter les nuisances.



Des questions ? Vous pouvez nous envoyer un e-mail au 0800@forest.brussels.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal a.i.,

Pour le Bourgmestre :

L'Échevine déléguée,

Yves Smidts

Flo Flamme